

Konrad Adenauer, Mémoires

Légende: Dans ses Mémoires, l'ancien chancelier allemand Konrad Adenauer évoque l'entretien qu'il a eu avec le général de Gaulle, lors de son voyage officiel en France du 2 au 8 juillet 1962, au sujet de l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes.

Source: ADENAUER, Konrad. Mémoires, 1956-1963. Volume III. Paris: Hachette, 1969. 399 p. p. 343-345.

Copyright: (c) Konrad-Adenauer-Stiftung e. V

URL: http://www.cvce.eu/obj/konrad_adenauer_memoires-fr-def2bd43-9ca2-44f3-80ef-d664ec6f43a6.html



Date de dernière mise à jour: 24/11/2015

Konrad Adenauer, *Mémoires*

[...]

A mon avis, il fallait examiner d'une façon tout à fait objective la question de l'entrée de la Grande-Bretagne en se posant les deux questions suivantes:

1. Quels en seraient les effets sur l'économie des Six?
2. L'appareil de Bruxelles ne serait-il pas dans l'incapacité de fonctionner si la Grande-Bretagne et sa suite entraient dans la C.E.E., et ce que l'on avait réalisé jusqu'ici ne serait-il pas menacé?

De Gaulle répondit que ce risque existait.

Je continuai: dans le domaine économique, les pays du Commonwealth jouaient un rôle et, en outre, le charbon anglais posait un sérieux problème à la République fédérale. L'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. méritait mûre réflexion. Il ne fallait pas la décider sur un simple vote par acclamation.

Une autre difficulté portait sur la question monétaire: la livre baissait. C'est pourquoi cinq des six présidents des banques centrales s'étaient prononcés, si mes informations étaient exactes, contre l'admission des Anglais. Quelques autres problèmes s'ajoutaient à celui-ci.

Tous ces problèmes devaient être examinés à fond et objectivement. Alors, et alors seulement, on pourrait décider si cette entrée était bonne ou mauvaise. Si j'étais Anglais, je réfléchirais aussi mûrement à la question. Les rapports anglo-américains – et, en particulier, l'entente entre Macmillan et Kennedy – étaient plus étroits qu'ils ne l'avaient été sous Eisenhower.

Jusqu'à présent ni la question monétaire, ni le problème du charbon, ni les difficultés dues au Commonwealth n'avaient été examinés à fond ; de plus, la question du rapport des voix dans la C.E.E. et dans la C.E.C.A. devait être complètement réglée. Il fallait également savoir si, une fois la Grande-Bretagne admise, il serait encore possible de refuser l'accès de la C.E.E. à d'autres pays européens, ou bien si la Grande-Bretagne déclarerait tout de suite qu'ils devaient être admis sans délai. De toute façon, les problèmes étaient beaucoup plus vastes que bien des gens ne le croyaient.

J'appris à de Gaulle que j'avais créé une commission gouvernementale pour examiner toutes ces questions parce qu'elles auraient une influence décisive sur l'avenir de ce qui existait. Il ne fallait pas voir toute l'affaire du seul point de vue du parti conservateur, il fallait la considérer du point de vue propre à chacun, et dans ses relations avec ce que la C.E.E. était aujourd'hui.

On ne pouvait pas encore prédire ce que serait le résultat de l'examen consciencieux confié à cette commission. Mais il fallait comprendre que le caractère de la C.E.E. changerait complètement après l'adhésion de la Grande-Bretagne.

D'ailleurs, déclarai-je à de Gaulle, nulle part n'était écrit que les membres de la C.E.E. devaient être tous, d'office, membres de l'union politique. A la création de la C.E.E., personne n'avait envisagé l'évolution actuelle. Déjà Schuman avait invité l'Angleterre à participer à la C.E.C.A., et l'Angleterre avait refusé.

En ce qui concernait l'évolution politique en Angleterre, Paul Reynaud, qui d'ailleurs partageait mon point de vue sur la question anglaise, m'avait dit récemment qu'à son avis, le Labour Party et les libéraux remporteraient les prochaines élections et que rien ne sauverait les conservateurs, que l'entrée dans la C.E.E. ait lieu ou non. Toutes les élections partielles s'étaient terminées jusqu'ici par l'échec de ces derniers.

De Gaulle fit observer que les intérêts de l'Allemagne et de la France en la matière étaient trop grands pour qu'une décision soit prise du seul point de vue des intérêts politiques anglais. Il me demanda ce qu'il fallait faire, à mon avis, pour arriver à reprendre cette affaire en main. On n'avait pas de prime abord refusé de

négocier avec l'Angleterre, ce qui avait conduit à des conversations d'experts, à des conférences et quelquefois même à des réunions ministérielles où, comme toujours, on n'examinait les choses que sous l'angle le plus étroit, jamais dans une large vision d'ensemble. Jusqu'ici, les gouvernements ne s'étaient jamais vraiment penchés sur le problème anglais dans sa totalité. On s'en était remis à la communauté, c'est-à-dire à la C.E.E., donc aux techniciens, quelquefois aux ministres, jamais aux gouvernements. Vu l'importance générale et politique que le problème revêtait pour nos pays, il était regrettable qu'un pareil examen n'ait jamais été pratiqué.

Je partageais l'opinion de de Gaulle: il ne fallait pas abandonner cette question aux techniciens. Je répétais qu'il fallait la considérer dans son ensemble, d'un point de vue qui permettrait de voir si toute l'œuvre de la C.E.E. ne subirait pas de graves dommages. « Qui trop embrasse mal étreint. » C'était le danger de toute bureaucratie. La commission comprenait déjà 2 100 fonctionnaires et employés. Elle allait assumer de nouvelles tâches, y compris les négociations avec l'Amérique. Je ne croyais pas que l'appareil puisse venir à bout de tout ce travail.

De Gaulle pensait que je devais certainement comprendre maintenant pourquoi tous les projets français d'union politique proposaient que les gouvernements et, en particulier, les chefs de gouvernement, prennent en main - sans entrer évidemment dans les détails - les questions économiques: l'économie, en effet, touchait de très près au destin des peuples, d'où sa grande importance politique.

L'admission de l'Angleterre, problème majeur qui concernait le destin politique aussi bien qu'économique des peuples, n'avait jamais été examinée en commun par les gouvernements. Si une conférence avait lieu à Rome, de Gaulle était convaincu que les chefs de gouvernement devaient aussi examiner cette question après s'y être préparés.

La C.E.E. avait été fondée sur une assise purement économique, sans la « tête politique » nécessaire. Cela ne pouvait continuer ainsi. C'est pourquoi la France avait proposé de réunir économie et politique dans un grand ensemble. Si, au cours des négociations avec la Grande-Bretagne, l'on prenait des décisions économiques, l'on risquerait toujours de voir celles-ci engendrer de nouvelles situations politiques.

L'entretien avec de Gaulle s'acheva par la constatation de notre accord pour réunir à Rome dès que possible les chefs de gouvernement des six États de la C.E.E. afin d'y délibérer sur l'union politique.

[...]